

Aménagement sécuritaire et rôle de la recherche Partager nos stratégies gagnantes

Table ronde

Conférencière : Jocelyne Moretti

Animatrice : Chantal Ringuet

Secrétaire : Elsa Galerand

Exposé

Dans son exposé, Madame Jocelyne Moretti (Comité Femmes et sécurité Petite Patrie) décrit l'adaptation à Montréal de l'expérience de Toronto, plus précisément dans la Petite Patrie, dans le centre-nord de Montréal. Dans ce quartier, on compte quelque 45 000 habitants, en majorité de souche non québécoise. De nombreux autobus y transitent; on y relève cinq stations de métro.

Le comité Femmes et sécurité est né d'une priorité gouvernementale et dispose d'un budget sous la responsabilité du centre des femmes. Un point fort : le mandat du comité a été reconnu et accepté par le milieu. On peut aussi évoquer certaines difficultés : l'absence au début, d'une vision féministe chez plusieurs participant Es; la lenteur des discussions initiales, etc.

Le comité a cherché à connaître le point de vue des femmes du quartier, en tenant compte de l'âge, de l'éducation et de l'appartenance culturelle. Il a adopté une stratégie multidimensionnelle : les marches exploratoires, l'autodéfense, la sensibilisation (v. g. drogues du viol : dépliants, journaux, télévision, etc.) et le réseautage. Il a procédé par des tables de concertation, par l'utilisation des médias, par des collaborations (v. g. des groupes d'hommes qui travaillent auprès des hommes violents), par la responsabilisation collective (v. g. sensibilisation pour chaque aménagement nouveau).

Les expériences ont mené à conclure à la nécessité de collectiviser la démarche (consultation des résidentEs) et à accroître la compréhension des projets par la population.

Échanges

En réponse à une question sur les femmes en milieu rural, Mme Moretti se dit bien consciente qu'il se passe des choses en région; par exemple, les drogues du viol. À une autre question, qui porte sur le temps requis pour produire un document (v. g. un dépliant), Mme Moretti note qu'il est long en raison de la diversité des partenaires qui, de plus, ne sont pas toujours les mêmes.

Une intervenante fait état d'expériences au San Salvador. Les mesures de sécurité relèvent du gouvernement central et des municipalités. Ces dernières considèrent la participation des femmes (par exemple dans le projet de bassin de retenue pour prévenir les risques d'inondation, projet géré par des femmes). Lors des réunions publiques, la population peut faire des propositions sur le budget. Il y a 5 femmes sur les 18 conseillers municipaux. Il se fait dès lors diverses pressions en faveur de l'égalité des genres. Ce n'est pas toujours sans difficulté. Ainsi, les ingénieurs et les architectes se replient souvent sur un point de vue strictement professionnel.

À la suite d'une question, il est rappelé qu'à San Salvador, la sécurité n'est pas seulement le fait des femmes, mais de tous. Le pays est récemment sorti d'une longue guerre. Tout est à faire : renforcer les instances locales, développer l'éducation, sensibiliser la population sur les droits des femmes, renforcer la capacité des femmes à se prémunir contre les catastrophes, la violence chez et entre les femmes et les jeunes (affrontements de bandes de rues, exploitation sexuelle des enfants, etc.).

En Afrique du Sud, la démocratie est nouvelle et la priorité est de résoudre des problèmes primaires: logement, eau, électrification, transport. Une part de la population vit encore dans les ghettos et les bidonvilles; elle est très vulnérable. La communauté et, en particulier les femmes, doit participer. Il faut que le gouvernement consulte les femmes.

Pour améliorer la sécurité des femmes, une intervenante du Pérou mentionne les moyens suivants : accès à l'autonomie économique, implication des leaders de la communauté, accès aux espaces sociaux et politiques.

Constats

- 1) L'une des conditions gagnantes : la reconnaissance du mandat des organismes concernés par la sécurité des femmes par l'ensemble des partenaires du milieu.
- 2) La recherche de consensus chez les partenaires allonge les temps de discussion. Il faut parfois changer de partenaires et prendre le temps requis pour faire les ajustements.
- 3) Le fossé qui existe entre les différentes régions du monde est très grand. L'ordre des priorités ne peut être semblable.
- 4) L'amélioration de la situation économique contribue à réduire la violence.
- 5) L'évaluation de l'impact des programmes est difficile.
- 6) Il faut utiliser les médias, mais en se prémunissant le mieux possible contre le traitement sensationnaliste.

Recommandations

1) On doit favoriser la présence active des femmes dans les espaces politiques, économiques et sociaux : par exemple leur reconnaître des responsabilités dans les budgets locaux et dans la mise en place des infrastructures majeures (transport, électricité, etc.).

2) Les femmes doivent se mobiliser pour faire pression, pour être présentes dans les instances pertinentes et pour permettre à certaines d'entre elles l'accès au leadership dans la communauté.

3) Faire en sorte que soit favorisé l'accès des femmes à l'autonomie économique.

4) Les réseaux internationaux doivent intensifier les échanges, être plus à l'écoute des populations.

5) Les gouvernements doivent renforcer le respect des droits fondamentaux, notamment pour les femmes et les enfants.

6) On doit favoriser aux échelles internationale, nationale et locale, l'accès à des ressources financières, techniques et spécialisées qui permettent d'élaborer et de réaliser des plans d'action à longue échéance.